



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **COP Auvergne-Rhône-Alpes**

Biodiversité et ressources naturelles – Réunion 3 (R3)

30 avril 2024

# Au programme

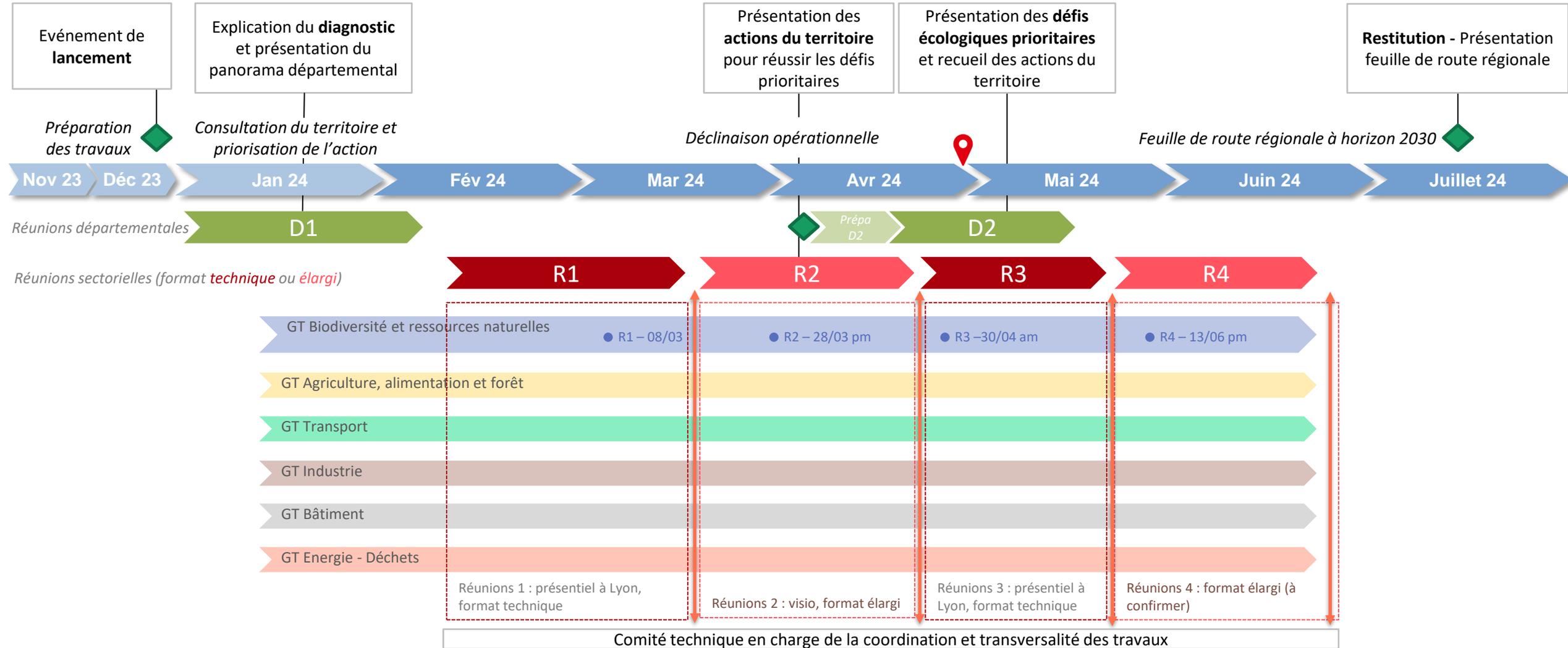
- **Introduction et remise en contexte (15 min)**
  - Mot d'accueil de la DREAL / DREETS
  - Rappel de l'avancée des travaux depuis la R1
  - Présentation des premiers travaux autour de la feuille de route
  - Présentation des objectifs et livrables de la R3
  
- **Temps d'échange et de co-construction (2h30)**
  - Présentation des défis reformulés
  - Présentation des critères de sélection des actions
  - Priorisation des actions par défi
    - Présentation des orientations du SGPE sur les critères de choix des actions
    - Partage des actions prioritaires
    - Identification d'actions complexes et multi partenariales
  
  - Spécification des actions par défi en sous-groupes
    - Travaux en sous-groupes autour des actions en format world café
  
  - Partage en plénière des actions prioritaires par défi
  
- **Conclusion et prochaines étapes (15 m)**
  - Présentation des prochaines étapes

# Mot d'accueil

**Marie-Hélène GRAVIER**

DREAL

# Rétroplanning des travaux en région Auvergne-Rhône-Alpes



# Que s'est-il passé depuis la R1 ?

1

## Réunion 2

**Objectifs** : pour chaque secteur, **partager l'état des lieux, les défis identifiés et des actions emblématiques**, et **entraîner les parties prenantes dans la dynamique de territorialisation** en leur proposant de contribuer

2

## Questionnaire

**Objectifs** : Recueillir les **actions à intégrer à la feuille de route** de transition écologique Auvergne-Rhône-Alpes des **acteurs économiques volontaires**, dans le cadre de la COP. Son remplissage n'est pas obligatoire

3

## Première structuration de la feuille de route

**Objectifs** : Commencer à dessiner les **ambitions de la région Auvergne-Rhône-Alpes** et **définir son plan d'action** pour réussir la transition écologique de l'ensemble du territoire

4

## Réunions départementales 2

**Objectifs** : Partager les résultats territoriaux de la consultation des collectivités, partager l'avancement des travaux des réunions de la COP, identifier les actions auxquelles les acteurs territoriaux souhaitent contribuer

# Retours les réunions sectorielles 2

1

## Rappel des objectifs des réunion sectorielles 2

- Partager l'état des lieux, les défis identifiés et des actions emblématique
- Entraîner les parties prenantes dans la dynamique de territorialisation en leur proposant de contribuer

## Une dynamique positive et de grandes attentes

- Les webinaires de chaque secteur ont réuni plus de 700 participants (moyenne de 130 personnes connectées).
- Les participants ont apprécié les états des lieux établis pour chaque secteur, ainsi que les défis formulés. Les participants ont émis de fortes attentes sur la définition **partagée** d'une **feuille de route concrète et ambitieuse**.
- **De nombreux intervenants** ont permis de mettre en lumière **les diverses actions engagées sur les territoires** et de **valoriser la dynamique positive** permettant une transition juste et durable qui embarque tous les acteurs.
- Suite aux réunions, un questionnaire a été transmis aux participants portant sur les actions qu'ils pouvaient engager à leur niveau



## En cours

*Végétalisation de centres-bourgs, rénovation de cours d'école, renaturation, EPCI Haute Loire.*

*Plantation de haies arbustives composées d'un mélange d'essences favorables à la biodiversité, EPCI-Puys de Dôme.*

*Actions de restauration des zones humides et des bas monts par mise en défens, EPCI-Ain.*

*Réalisation en cours d'un atlas de la biodiversité recensant les espaces et les habitats naturels, , Commune - Isère.*

*Réalisation d'aménagements de franchissement pour la faune (passes à poissons, filets déflecteurs pour les oiseaux, poteaux réfléchissant pour grandes faunes, etc.) dans le cadre de l'aménagement du réseau routier départemental, Département-Drôme.*

*Intégration des trames vertes et bleues dans le PLU, Commune – Haute-Savoie.*

*Trame noire réalisée, EPCI-Ain.*

## Actions planifiées

*Aménagement de parcs urbains privilégiant des interventions légères et solution fondées sur la nature, la préservation des espèces remarquables, Commune Puy-de-Dôme*

*Elaboration du contrat environnemental 2025-2030 : Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides, restauration des corridors écologique, gestion des sites naturels, EPCI-Ain*

*Routes en concertation avec les ENS (Espaces Naturels Sensibles) : travail de définition de ces corridors à réactiver, Département du Puy de Dôme.*

*Projet de replantation d'un îlot de forêt communale avec subvention "1 arbre 1 habitant" en coordination avec l'Office National des Forêts, Commune - Isère.*

*Projet de « Marathon des jardins » : vise la création et la restauration de 42 km de haies, de ripisylves et de 42 mares d'ici 2026 sur le territoire métropolitain, EPCI-Ain*

*Projet labellisation Territoire Engagé pour la Nature, EPCI-Ardèche.*

*Future OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) et TVB (Trame verte et bleue) dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal – Habitat Mobilités Bioclimatiques (PLUi HMB) EPCI-Haute Savoie.*

- Des actions mises en place ou en cours pour la restauration et la protection de zones sensibles (zones humides, corridors écologiques), et du développement de la biodiversité ( végétalisation, plantation de haies...)
- Initiatives à poursuivre : Atlas de la Biodiversité, Marathon des jardins, etc.

## En cours

Aide aux syndicats des eaux ayant mis en place des paiements pour services environnementaux (PSE), **Département Isère.**

Réalisation du programme de restauration de la continuité écologique des cours d'eau, restauration hydro-morphologique des cours d'eau, **EPCI-Ain.**

Sécurisation du foncier (ex. maîtrise foncière, bail rural environnemental, SAFER, obligation réelle environnementale...), **Commune Loire.**

Suppressions d'obstacles à la continuité écologique dans le cadre du contrat territorial Coise et affluents 2023-2025 (Simacoise) associées à de nombreuses actions de suppressions ou aménagements de seuils en rivière par le SYRIBT, **EPCI-Rhône**

Plan de déploiement de récupération d'eaux pluviales en cours et mise en place de mesures de réduction de la consommation d'eau dans la collectivité..., **Commune Haute-Savoie.**

Encouragement de l'utilisation économe de l'eau par tous les usagers dans les instances liées à l'eau et dans les politiques publiques propres, **Commune Loire.**

Travail dans le cadre des préemptions avec la SAFER, et des cahiers des charges pour le respect d'objectifs environnementaux par les acheteurs (plutôt dans le cadre agricole avec les zones PENAP), **EPCI Rhône.**

## Actions planifiées

Caractérisation des EBF (Espaces de Bon Fonctionnement) des cours d'eau et des zones humides, intégration dans les documents d'urbanisme en 2025, **EPCI-Ain.**

Désimperméabilisation et végétalisation de la commune en cours avec les habitants, **Commune - Loire**

Développement des compétences GEMAPI, **EPCI Haute Loire**

Développement des obligations réelles environnementales (ORE), **EPCI-Ain et Cantal.**

Continuer l'accompagnement des communes dans la mise en compatibilité de leurs documents d'urbanisme locaux avec le SCOT, **EPCI Rhône et Haute Loire.**

Etude de mise en place d'une association foncière agricole, **EPCI Rhône.**

Mise en place d'une stratégie foncière pour encadrer les modes d'acquisition de forêt au sein du département, **Département Savoie.**

Utilisation des eaux non conventionnelles en cours d'études (eau de piscine, REUT) **Commune Drôme.**

- Travail réalisé sur la continuité écologique des cours d'eau. Actions à poursuivre pour le développement de nouvelles compétences (exemple GEMAPI).
- Des travaux sont en cours pour veiller au meilleur respect des objectifs environnementaux (ORE, SCOT...) ainsi qu'un encadrement des modes d'acquisition du foncier

# Les 4 points de sortie de la COP

1

Un alignement / partage sur les **objectifs à l'échelle de la région**, par levier de la planification écologique

2

Un **état des lieux partagé du territoire** qui a mobilisé la majorité des collectivités territoriales

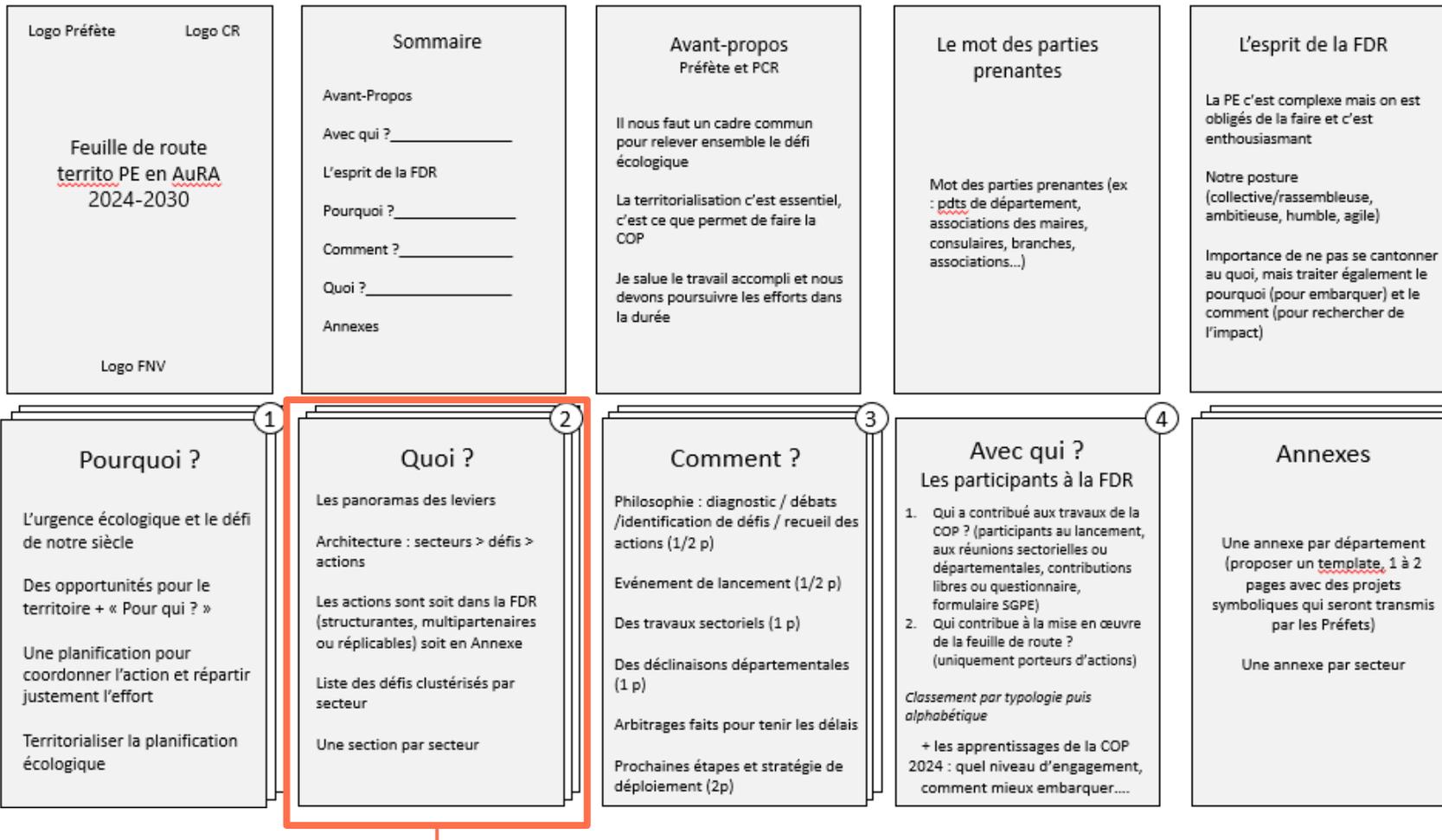
3

Un **plan d'action** cohérent et qui couvre les thématiques clés identifiées lors du diagnostic

4

Les sujets à traiter lors de la prochaine COP et **modalités de suivi**

# Première structuration de la feuille de route



**Le quoi  
sera l'objet  
du travail  
de cette  
réunion 3**

② Quoi ?

### Les panoramas des leviers

Panorama CO2

Panorama biodiversité / ressource

### Une approche systémique pour un problème complexe

Schéma qui montre l'architecture : secteurs > défis > actions

Les actions sont soit dans la FDR (structurantes, multipartenaires ou répliquables) soit en Annexe

### Les défis

Indus	Défi 1
	Défi 2
Bât	
Transp	

### Les défis

Biodiv Ressou	Défi 1
	Défi 2
Energie Déch	
Forêt	

### L'industrie Etat des lieux

L'industrie représente près de 20% des émissions directes de GES

Objectifs de réduction des émissions de GES de l'industrie d'ici 2030

### L'industrie Etat des lieux

Indicateur de pertinence du levier pour la collectivité

Indicateur d'action de la collectivité

Indicateur d'action collective

### L'industrie Défi 1

Focus page suivante

L'industrie Défi 1

Logo(s)	Titre action	
Description action		Indics de suivi
Temporalité	Conditions de succès	
Besoins court-terme pour accélérer (financement, ingénierie...)		

Logo(s)	Titre action	
Description action		Indics de suivi
Temporalité	Conditions de succès	
Besoins court-terme pour accélérer (financement, ingénierie...)		

Logo(s)	Titre action	
Description action		Indics de suivi
Temporalité	Conditions de succès	
Besoins court-terme pour accélérer (financement, ingénierie...)		

Logo(s)	Titre action	
Description action		Indics de suivi
Temporalité	Conditions de succès	
Besoins court-terme pour accélérer (financement, ingénierie...)		

Voici comment  
vont apparaître  
les actions

**Défi X**

Logo(s)	Titre action	
Description action		Indics de suivi
Temporalité	Conditions de succès	
Besoins court-terme pour accélérer (financement, ingénierie...)		

Logo(s)	Titre action	
Description action		Indics de suivi
Temporalité	Conditions de succès	
Besoins court-terme pour accélérer (financement, ingénierie...)		

Logo(s)	Titre action	
Description action		Indics de suivi
Temporalité	Conditions de succès	
Besoins court-terme pour accélérer (financement, ingénierie...)		

*Pour apparaître dans le corps de la FDR, une action doit remplir l'une de ces conditions :*

- Structurante ;
- Répliquable ;
- Multipartenaires.

*~5 par défi, les autres en annexe. Aux cellules techniques + AMO d'apprécier. Les autres actions iront en Annexe.*

*Note : les couleurs correspondent à des familles d'acteurs (Etat, acteurs économiques, associations, collectivités...)*

*+ on peut commencer le défi (ou l'action) par un mini tableau qui synthétise le rôle de chaque famille d'acteurs (reprendre les petites matrices 2x2 du doc d'explication des leviers du SGPE)  
+ ajouter à la suite des actions un tableau deux colonnes : risques anticipés et mesures préventives possibles*

## Objectifs de cette troisième réunion sectorielle

- 1.** Travailler sur les fiches actions
- 2.** Proposer des compléments à intégrer à la feuille de route

## Livrables attendus

1

**Revue des actions collectées pour chacun des défis et de leur priorisation**

2

**Travail d'approfondissement sur les actions prioritaires**

# Au programme

- **Introduction et remise en contexte (15 min)**
  - Mot d'accueil de la DREAL / DREETS
  - Rappel de l'avancée des travaux depuis la R1
  - Présentation des premiers travaux autour de la feuille de route
  - Présentation des objectifs et livrables de la R3
- **Temps d'échange et de co-construction (2h30)**
  - Présentation des défis reformulés
  - Présentation des critères de sélection des actions
  - Priorisation des actions par défi
    - Présentation des orientations du SGPE sur les critères de choix des actions
    - Partage des actions prioritaires
    - Identification d'actions complexes et multi partenariales
  - Spécification des actions par défi en sous-groupes
    - Travaux en sous-groupes autour des actions en format world café
  - Partage en plénière des actions prioritaires par défi
- **Conclusion et prochaines étapes (15 m)**
  - Présentation des prochaines étapes

# Présentation des défis identifiés sur la biodiversité



1. Couvrir **4%** du territoire de la région avec des **aires protégées sous protection forte** d'ici à 2030

2. **Résorber 100%** des **principaux obstacles** à la libre circulation des espèces d'ici 2030

3. Pour chaque intercommunalité, **définir une première cartographie des habitats dégradés** et **mettre en place un projet de restauration écologique** ayant des impacts favorables sur les milieux à enjeux

# Présentation des défis identifiés sur la ressource en eau



4. Coconstruire une **trajectoire de sobriété de la ressource en eau** sur chaque bassin versant de la région, et la mettre en œuvre collectivement pour atteindre **-10% d'eau prélevée** d'ici 2030

5. Accompagner l'évolution des activités sur les **aires d'alimentation des captages** pour **reconquérir et pérenniser la qualité de l'eau**

# Présentation des défis identifiés sur le foncier

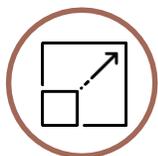


6. **Accompagner les acteurs des territoires** pour créer des nouveaux modèles d'aménagement plus sobre en foncier et **réduire de 50% la consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers** sur la période 2021-2030 (par rapport à 2011-2020)

7. Mobiliser les acteurs des territoires pour **réaliser des opérations de désimperméabilisation**, afin de **protéger les sols et la ressource en eau**, et **désimperméabiliser 1 000 ha supplémentaires d'ici 2030**

# Critères de sélection des actions à intégrer à la feuille de route

Trois critères suivant les orientations du SGPE pour inclure les actions recueillies dans la feuille de route de la COP



## Critères d'impact

- Impact significatif à l'échelle d'un levier et au regard des objectifs (évaluation au moins qualitative)
- Et/ou action pouvant d'être répliquée de façon significative ailleurs sur le territoire



## Critères de faisabilité court terme

- Identification d'un maître d'ouvrage clair, ainsi qu'un moins un autre acteur clé mobilisé (autres CT, acteurs économiques ou association)
- Identification des prochaines étapes y.c. besoins et possibles sources de financement et ingénierie à court-terme (1 an) permettant de se mettre dans l'action dès la sortie de COP



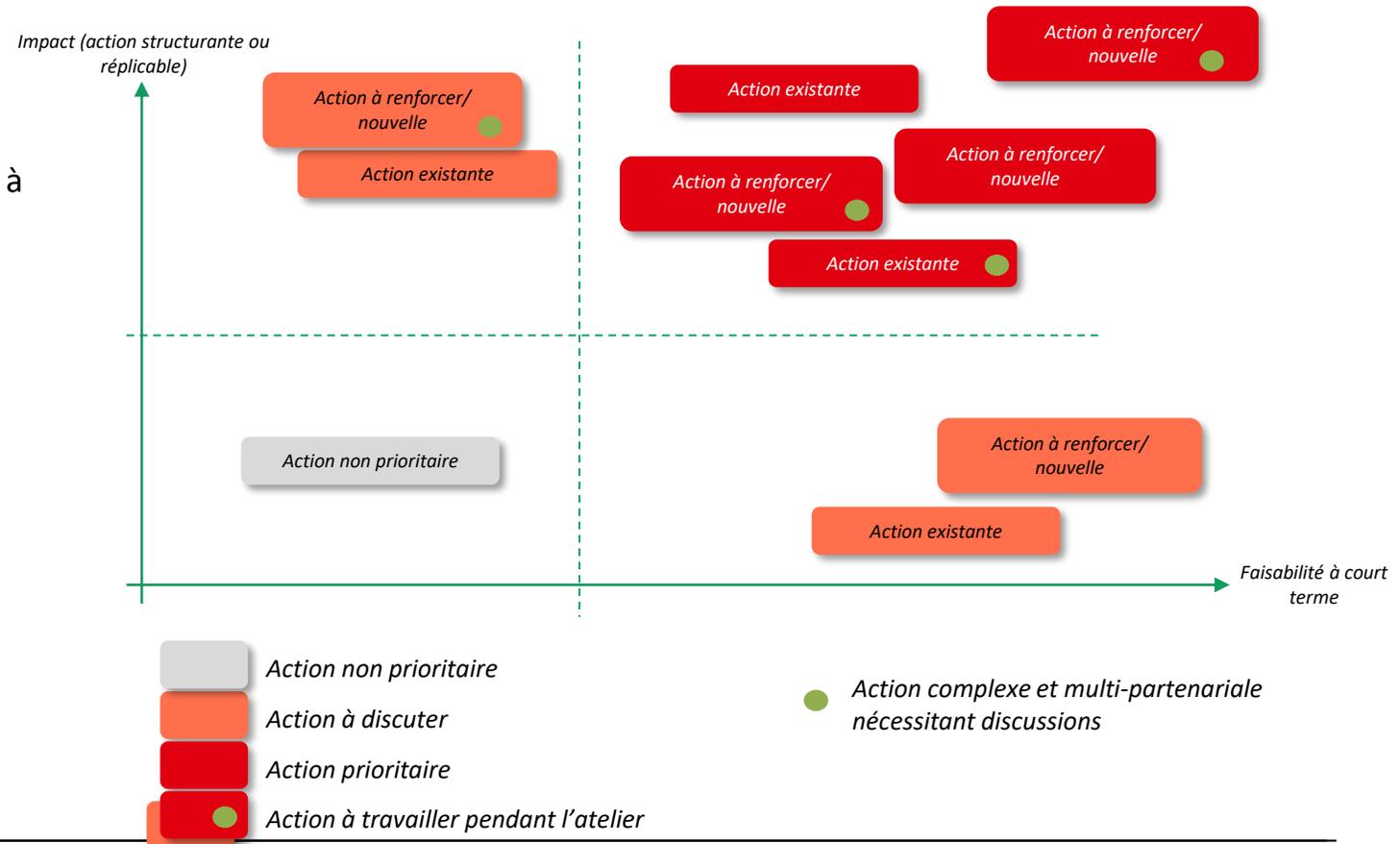
## Critères complémentaires

- Actions portées par des collectifs
- Actions mesurables dans le temps

# Revue des actions collectées pour chacun des défis et de leur priorisation

Les principales actions collectées ont été positionnées dans une matrice permettant de prioriser 3-5 actions majeures pour chaque défi

- Créez 3 groupes de travail (un par thématique)
- En sous-groupes, prenez connaissance des actions relatives à votre défi. Elles ont été classées selon 2 critères :
  - leur impact potentiel (action structurante ou répliquable)
  - leur faisabilité à court terme
- Revoyez :
  - les actions prioritaires
  - les actions à discuter
  - les actions non prioritairesRepositionnez certaines actions si vous le jugez nécessaire
- Sélectionnez 3-5 actions qui méritent d'être discutées collectivement dans ce groupe de travail





## Partage et discussion en plénière

Par défi, les sous-groupes donnent de la visibilité à tous sur les 3-5 actions qui ont été prioritaires



# Travaux d'approfondissement sur les actions prioritisées

- Répartissez- vous en binômes / trinômes
- Vous disposez de 15 min pour approfondir une des actions prioritisées
- Un canevas est mis à votre disposition pour capter ces éléments

Au bout de 15 min, vous pouvez contribuer à une autre action prioritisée : en repartant du template produit par un autre binôme, vous pouvez aller plus loin et préciser certains éléments.

Vous reproduisez ce mécanisme à nouveau avant de partager en plénière

 **COP Auvergne-Rhône-Alpes**

**Evaluation de l'action**  
Impact ★★★  
Faisabilité à court terme ★☆☆

**Action :**

Associée au défi :

**Descriptif de l'action et déclinaison opérationnelle**

<b>Acteurs impliqués</b> Pilote(s) Contributeurs	<b>Indicateurs de suivi</b>
<b>Temporalité</b>	
<b>Conditions de succès</b>	<b>Besoins court terme pour accélérer</b> (financement, ingénierie, ...)



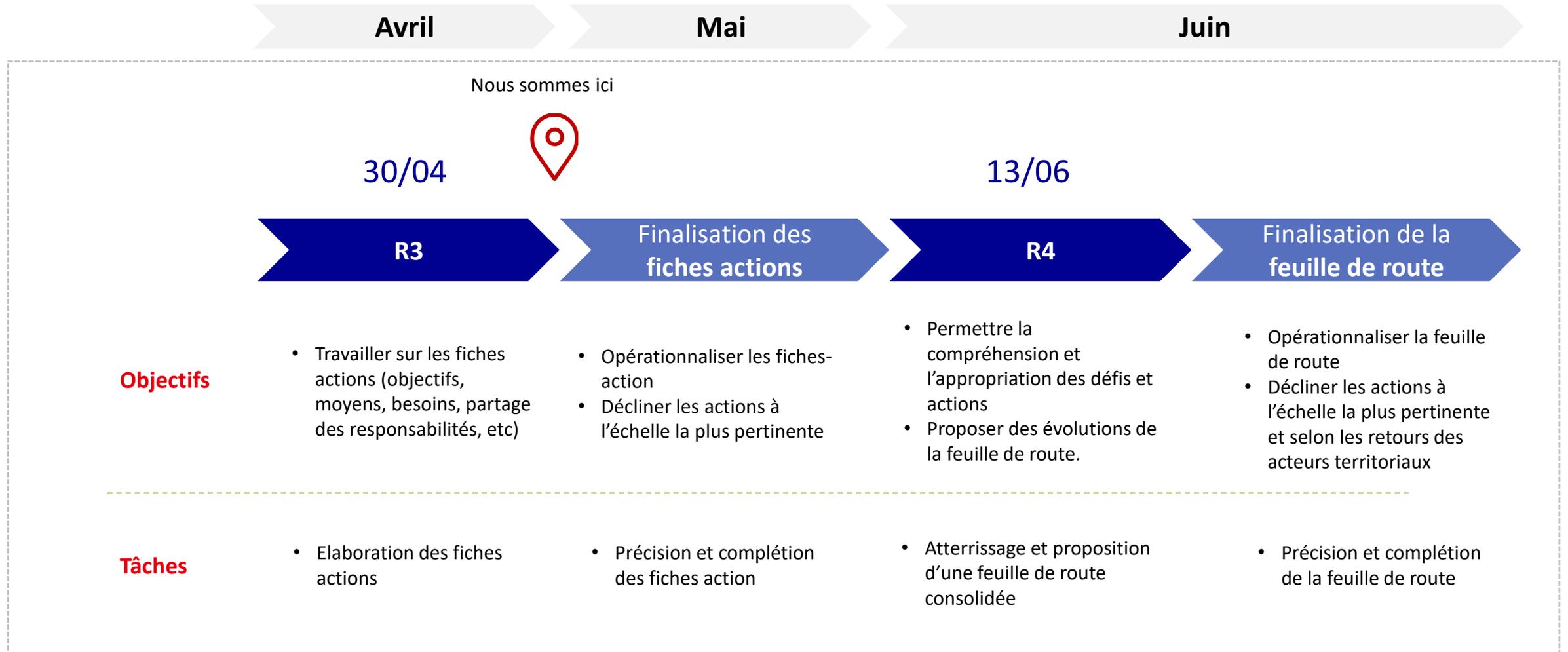
## Partage et discussion en plénière

Le détail des actions prioritaires est partagé en plénière pour discussion et compléments.

# Au programme

- **Introduction et remise en contexte (15 min)**
  - Mot d'accueil de la DREAL / DREETS
  - Rappel de l'avancée des travaux depuis la R1
  - Présentation des premiers travaux autour de la feuille de route
  - Présentation des objectifs et livrables de la R3
- **Temps d'échange et de co-construction (2h30)**
  - Présentation des défis reformulés
  - Présentation des critères de sélection des actions
  - Priorisation des actions par défi
    - Présentation des orientations du SGPE sur les critères de choix des actions
    - Partage des actions prioritaires
    - Identification d'actions complexes et multi partenariales
  - Spécification des actions par défi en sous-groupes
    - Travaux en sous-groupes autour des actions en format world café
  - Partage en plénière des actions prioritaires par défi
- **Conclusion et prochaines étapes (15 m)**
  - Présentation des prochaines étapes

# Prochaines étapes





**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Merci de votre participation**

Secrétariat général à la planification écologique